

L'INFO AVANT TOUT

Compte-rendu du CSE Siège

France Télévisions ou la politique du déni permanent

Castings exacerbés au sein de la rédaction nationale, réflexion indispensable sur l'évolution des open space, arrêt de *Stade 2* et *Tout le Sport* pendant six semaines...

Aux inquiétudes de vos élus SNJ, la direction a opposé une sorte de déni permanent.

Le « monologue social » continue donc. Nous l'avons dénoncé et déploré en séance au travers de notre préalable ([lire ici](#)).

Le détail des questions abordées montre que pour la direction, le monde d'après se limite pour l'instant à reproduire la politique du monde d'avant.

1/ Politique de casting exacerbé avec la mutualisation des éditions

Le Covid-19 a eu pour dommage collatéral de renforcer la politique de casting à la rédaction nationale. Comme si le journalisme se limitait à un défilé de mode, ou à la capacité de chacun d'exécuter doctement les demandes du 20H de France2.

Le management pyramidal, les reportages scénarisés en conférence de rédaction, le taylorisme, les castings et mises à l'écart de journalistes... Le SNJ est en première ligne pour dénoncer ces dérives depuis notre tract sur « la secte du 20H » il y a plusieurs années.

Aujourd'hui, de nombreux journalistes ex-France 3 nous font remonter des témoignages allant tous dans le même sens. Les reportages du 19/20 étant destinés à rediffusion dans le 20H de France 2, les mises au placard ou relégations à des tâches subalternes comme les interviews par Skype ou éléments en tout genre se multiplient.

Dans le cas où le message ne serait pas suffisamment explicite, l'un des représentants de la hiérarchie de l'information a récemment souligné lors d'une réunion de RP qu'il fallait faire la différence entre « les 2CV et les Ferrari »...

Vos élus SNJ ont demandé à Yannick Letranchant de condamner ces propos inqualifiables... « On ne peut pas faire la « guéguerre » des mots, ce n'est pas dans mon vocabulaire », a-t-il répondu.

« Ce n'est pas parfait... il y avait un hyper-casting sur le 20H et nous avons pris un certain nombre de mesures, on n'est pas tout à fait dans la même situation. Cette période a permis un chassé-croisé de signatures... j'ai vu beaucoup de personnes ex-France 3 faire des ouvertures de 20H... ». Et d'ajouter : « On a une exigence éditoriale assez forte... on se dit les choses, tout le monde ne vaut pas tout le monde, des personnes sont plus à l'aise sur le direct, d'autres sur les magazines... ».

A ce propos, des journalistes de la rédaction nationale se plaignent d'être écartés du magazine *Nous les Européens* de France 3, alors que des reportages seraient externalisés vers des sociétés de production privées. D'après Yannick Letranchant, « ces assertions sont fausses : sur 16 émissions, deux sujets ont été achetés à l'extérieur, et l'émission du 17 mai a été réalisée avec les correspondants de Rome, Berlin et Bruxelles ».

Enfin, nous avons interpellé la direction sur la présence continue en régions d'équipes de reportage de Paris qui, après avoir apporté du soutien aux bureaux de France Télévisions au plus fort de la crise du Covid-19, tournent toujours des sujets magazines ou des reportages comme *Dans ma rue* pour le 20H. « *Cela n'est pas du casting* » a répondu Romuald Rat, directeur des reportages et des moyens de l'Information. En tout cas, cela y ressemble fortement...

2/ Le débat sur une réorganisation spatiale : un sujet tabou ?

Lors de la présentation des DUER (document unique d'évaluation des risques), service par service, la direction a éludé la question des open space. Ces espaces de travail qui font l'objet de débats dans de nombreuses entreprises est un sujet tabou à France Télévisions.

Car aborder ce point constitue une remise en question de la fusion des rédactions nationales mais aussi de nombreux services. C'est pourtant l'une des priorités du SNJ, car ces grands espaces de travail peuvent représenter, à l'aune d'une deuxième vague ou d'une autre pandémie, un vecteur de contamination.

Au lieu de répondre à nos questions, Yannick Letranchant, directeur de l'Information, s'est laissé aller à mettre en garde les élus : « *Il faut faire attention à ce qu'on dit, parmi les collaborateurs qui ont été contaminés, je ne sais pas s'ils l'ont été sur leur lieu de travail ou ailleurs...* ». Personne n'avait fait de remarque en ce sens. Le seul objectif de la direction serait-il alors de se prémunir contre d'éventuelles attaques en justice de collaborateurs ?

A France 3 Ile-de-France, comme l'ont souligné vos élus SNJ, il y a eu a minima des manquements à la rédaction dans la prise en compte de l'épidémie. Et qui dit Ile-de-France dit totalité du Siège... C'est pour dénoncer tout cela mi-mars qu'un de nos élus et journaliste à la Rédaction Nationale a utilisé le droit de retrait ! Refusé par la direction qui disait déjà avoir tout fait le 18 mars... Une plaisanterie...

La réponse de la direction s'est limitée à des DUER caduques. Les mêmes mesures prises dans l'urgence au mois de mars 2020 s'appliqueront à nouveau : réduction du personnel au strict minimum (sans plus de précision), mutualisation des éditions.

Les documents qui prévoient une distanciation sociale d'1m et non d'1m50, le port du masque dans la mesure des disponibilités alors qu'il est obligatoire dans les locaux, n'ont pas été mis à jour. Une mascarade, pour reprendre un terme à la mode. Vos élus SNJ ne veulent pas être considérés comme des « godillots ». Notre syndicat, qui entend bien poursuivre le combat pour une réorganisation spatiale, a demandé à la direction de revoir sa copie pour une consultation lors du prochain CSE.

3/ Reprise « très » progressive de l'activité, la règle c'est le télétravail !

A la mi-juin, 20% des effectifs seront de retour au Siège, selon Muriel Sobry, responsable de la sécurité à France Télévisions. Les étapes suivantes sont fixées à septembre 2020 et à janvier 2021 pour un retour à la normale.

Selon la direction, les bureaux sont aménagés de manière à ce que chaque salarié dispose d'un espace de 4m² pour se mouvoir, une distance d'1m50 doit être maintenue entre les collaborateurs. Le principe est de les placer en quinconce, et si cela n'est pas possible, la construction de petites cloisons en plexiglas doit être effectuée.

Vos élus SNJ ont expliqué que ces mesures n'étaient pas compatibles avec les espaces de travail, sauf à inventer des mètres carrés. La demande d'avoir un ordinateur portable par utilisateur reste sans réponse, la direction étant favorable à la mise à disposition d'un téléphone DECT par utilisateur.

Pour l'instant c'est la règle du télétravail qui prévaut sur la base du volontariat, martèle la direction : « *Vraisemblablement, le nombre de collaborateurs en télétravail sera supérieur à ce qu'on a connu, nous veillerons à ce que cela s'opère dans les meilleures conditions matérielles* ».

De ce point de vue, ce n'est pas gagné. Ne confondons pas télétravail et le travail à domicile qui s'est organisé dans une certaine improvisation.

Vos élus appellent de leurs vœux l'ouverture de négociations portant sur une indemnisation des « télétravailleurs », sur les frais de connexion, de téléphone, d'électricité, les tickets restaurant, etc.

Le dispositif actuel sur le télétravail prévoit une part du travail en « présentiel » supérieure au télétravail (deux jours maximum par semaine).

En résumé, OUI au télétravail pour les volontaires, non au télétravail subi.

Comme l'ont souligné les représentants SNJ, beaucoup de personnels en télétravail, notamment des assistantes de service, qui voudraient revenir au Siège un ou deux jours par semaine, ne le peuvent pas encore. Cela permettrait de garder le contact avec les salariés et l'encadrement. Selon la direction, l'objectif est de permettre un roulement dans les différentes équipes, d'avoir différentes personnes présentes pour chacun des jours de la semaine.

4/ Elections municipales : 4 soirées, un dispositif en cours d'élaboration

La direction de France Télévisions part sur la base de 4 soirées électorales (France 2, France 3, Franceinfo et France 3 Régions) mais le dispositif n'est pas encore arrêté. La partie technique réfléchit à activer l'ensemble des régies. Le nombre d'invités sur les plateaux devrait être rabaissé à quatre, le nombre de personnes sera limité également en régie.

Concernant les duplex dans les principales villes, la direction de l'information travaille actuellement sur le dispositif. Le 15 mars, le Covid avait empêché de déployer des équipes de Paris. Pour le second tour, « *on travaille à un panachage* », a dit Yannick Letranchant, directeur de l'information. Vos élus SNJ souhaitent une communication la plus rapide et la plus complète possible sur ce rendez-vous électoral qui devra concilier notre mission de service public, et les mesures de prévention face au coronavirus.

5/ Stade 2 et L'Instant Tout le Sport vont fermer pendant un mois et demi !

La décision est tombée peu avant le CSE: les émissions emblématiques de la direction des Sports (*Stade 2, Tout le Sport, et Rencontres à XV*, fabriquée à Toulouse) vont baisser le rideau dès fin juin, permettant ainsi à France Télévisions de faire de substantielles économies.

Tout le Sport doit reprendre autour du 10 août et *Stade 2* seulement deux semaines plus tard. Seule la rédaction numérique devrait conserver une activité quotidienne.

Une décision radicale qui aura de fortes conséquences, comme l'ont souligné vos élus SNJ, sur l'activité de plus de 150 salariés (permanents et non-permanents) de la direction des sports.

Nous aurions pu comprendre des mesures moins drastiques, adaptées au contexte sanitaire, comme une réduction de la durée des émissions par exemple.

Mais « éteindre totalement la lumière » de nos émissions régulières pendant une période aussi longue, c'est sans précédent. C'est aussi préjudiciable pour notre relation avec les téléspectateurs.

Face à cette situation, la réponse de la direction est laconique : « *il faut reconnaître que l'actualité sportive a été impactée, mais on peut regretter l'impact que cela peut avoir sur votre activité* ».

Nous déplorons quant à nous que la réaction de la direction ne soit pas à la hauteur de l'enjeu.

6/Gestion des congés, monétisation du CET, gardes d'enfants, remboursement transports

Pour la gestion des congés, halte aux interprétations abusives des managers. Certains chefs de service font passer des messages visant à imposer par exemple la prise de congés au mois de juin...

Vos élus SNJ ont demandé une mise au point de la direction qui de ce point de vue a été claire : « on est bien dans une incitation mais pas dans une obligation stricte, il faut que chacune des parties joue le jeu de manière responsable et constructive ».

En vertu de l'accord sur le fonds de soutien aux salariés précaires, le maximum de jours à poser au CET (Compte épargne temps) est fixé à 5 jours cette année.

Quid de la monétisation ? Elle était limitée à 8 jours l'an dernier et la possibilité de réduire ce plafond à 5 jours constitue une hypothèse qui n'est pas écartée, selon la direction.

Le président du CSE Siège précise cependant que la décision n'est pas prise.

A propos des gardes d'enfants, la direction de France Télévisions rappelle que le principe pour les parents dont les écoles ne sont pas en mesure d'accueillir les enfants est de fournir un justificatif. Mais cela doit fonctionner sur « la confiance a priori », donc une déclaration sur l'honneur mentionnant que l'on n'a pas réussi à obtenir le document de l'école pourrait suffire... pour placer les salariés en absence autorisée.

Enfin, le remboursement des transports vers le Siège (afin d'éviter les transports en commun) est maintenu jusqu'au 14 juin inclus. Et après ? Pas d'indication pour le moment.

Paris, le 8 juin 2020

Elu-e-s titulaires



Serge
Cimino



Béatrice
Gelot



Dominique
Bonnet

Elu-e-s suppléant-e-s



Antoine
Chuzeville



Sophie
Guillaumin



Francis
Mazoyer

Représentant syndical